



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Pôle Infrastructures et Désenclavements
Direction de l'Environnement,
de l'Agriculture et de la Pêche
Service Agriculture et Pêche
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche sur Yon cedex 9
Tél. 02 28 85 86 37
agriculture@vendee.fr

DEMANDE D'AIDE À L'ACQUISITION DE PIÈGES À FRELONS À PATTES JAUNES (frelons asiatiques)

Dossier à retourner au Conseil Départemental de la Vendée
à l'adresse ci-contre.

Nom intercommunalité :

Adresse :

Code postal : **Commune :**

Service/Direction en charge du dossier :

Nom du référent en charge du dossier :

Courriel :

Téléphone : **Nombre de communes :**

Achat des pièges (doivent être référencés sur le plan national) :

Fournisseur	Type de pièges envisagés	Nombre de pièges	Coût en €
	<input type="checkbox"/> type japonais <input type="checkbox"/> type coréen à ailes <input type="checkbox"/> à grille type neopi		
	<input type="checkbox"/> type japonais <input type="checkbox"/> type coréen à ailes <input type="checkbox"/> à grille type neopi		
Total			

Animation/formation des agents et/ou élus :

Organisme	Type de formations / formule choisie	Nombre d'agents / élus à former	Coût en €

Fait à, le

Signature

Pièces justificatives à joindre à la demande :

- un devis pour l'achat des pièges et un devis pour la formation des agents/élus
- un relevé d'identité bancaire